

Dossier suivi par Cécile NAULT  
D13-020872-DADT  
Séance du 29 novembre 2013

COURRIER ARRIVEE

04 DEC. 2013

Monsieur Michel PAJON  
Maire de Noisy-le-Grand  
Hôtel de ville

93160 NOISY-LE-GRAND

N° 8968	
Pour Instruction	CAB
Pour Information	URBA

Melun, le 29 novembre 2013

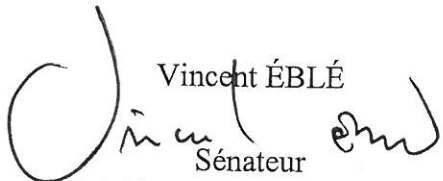
Monsieur le Maire, *cher Michel,*

Au cours de sa séance du 29 novembre 2013, l'Assemblée départementale a été amenée à se prononcer sur le projet de Contrat de Développement Territorial (CDT) de Noisy-Champs.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, celui-ci a été approuvé, sous réserve de la prise en compte des observations formulées dans l'avis qui vous sera transmis prochainement.

La Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et amicaux.*

  
Vincent ÉBLÉ  
Sénateur  
Président du Conseil général  
de Seine-et-Marne